

Avant-propos

G. Mer

Spécialiste qualifiée en ODF – pratique privée



« Vous ne vous intéressez peut-être pas au monde de demain. Mais le monde de demain s'intéresse beaucoup à vous. »

G. Bernanos
(*La Liberté pour quoi faire ?*, Gallimard)

Voilà de quoi nous interpeller et nous faire réfléchir à l'évolution de notre profession.

Nous avons, chers lecteurs, choisi d'aborder dans ce numéro la formidable révolution technologique qui nous submerge, notamment l'évolution des technologies du numérique, mais aussi de l'ingénierie et de la biochimie qui y sont associées.

Dans une première partie de ce numéro, nous allons voir quelles sont les nouveautés qui changent notre travail et notre organisation.

Guillaume Lecocq nous présente de manière très didactique le fonctionnement des différents modèles de scanners numériques pour la prise d'empreintes optiques et les différents critères de choix.

Benoît et Jean-Baptiste Roger complètent cette approche, par une analyse de leur pratique au sein

du cabinet ; ils développent l'utilisation d'une imprimante 3D qui permet de réaliser directement les appareils.

Frank Pourrat et Brice Savard nous exposent l'utilisation qu'ils font du laser afin de réduire la douleur, l'inflammation et d'accélérer le déplacement dentaire, ce qui permet de réduire la durée des traitements (particulièrement chez l'adulte).

Chacun utilise une technique spécifique et un matériel adapté : la biomodulation pour Frank Pourrat et la « lasercision » pour Brice Savard.

Une deuxième grande partie refait le point sur des techniques existantes.

Les minivis avec Damien Brézulier et Olivier Sorel : quelle intégration dans nos cabinets, quel consensus avec le recul de près de 20 ans d'utilisation et de recherche clinique ?

Jean-François Chazalon nous parle de son expérience de 15 ans de traitements avec des aligneurs : quelles sont les évolutions positives, quels sont les limites et les écueils à éviter ?

Le troisième volet du numéro aborde le changement de paradigme face auquel, nous orthodontistes, nous nous trouvons aujourd'hui.

En effet, d'un métier pour lequel l'habileté manuelle était indissociable de l'aspect intellectuel, en souvenir d'heures de pliage de fil chères à nos cœurs, l'évolution technologique amène une externalisation et une mécanisation de la réalisation des appareils. Nous devons donc reconsidérer notre place de praticien, qui risque d'être plus souvent derrière un ordinateur que derrière un fauteuil.

Les trois derniers auteurs ébauchent une réflexion quant à notre pratique future.

L.C. Roisin nous présente le système Dental Monitoring qu'il a mis au point et développé, et qui permet de suivre l'évolution des traitements de nos patients à distance, par l'intermédiaire de photographies prises par le patient au travers d'une application de son smartphone.

Jacques Faure analyse pour nous les limites techniques de la céphalométrie 3D, notamment dans le choix des repères, dont les possibilités sont tellement nombreuses que l'intelligence humaine ne peut plus faire un tri et un choix. Le recours à une intelligence artificielle, qui a la puissance de calcul nécessaire au traitement des données, s'impose, avec ses limites.

Enfin, Masrour Makaremi aborde l'interface entre le praticien et les nouvelles technologies par l'intermédiaire des sciences cognitives.

Au travers d'un cas clinique, Laurent Petitpas illustre l'apport essentiel des technologies numériques sur un plan, non seulement technique, mais aussi dans l'aide au diagnostic et dans la mise en forme du plan de traitement qui en découle.

Par l'utilisation des superpositions, l'orthodontiste peut maintenant, de façon précise, comparer les déplacements réalisés par rapport à l'état initial, mais aussi par rapport à sa prédiction de traitement.

Au cours du xx^e siècle, l'évolution technologique nous a apporté une facilitation mécanique, associée à un confort de plus en plus important pour les patients. Néanmoins, l'orthodontiste a perdu une part du contrôle qu'il avait sur ses traitements, au profit des industries qui développent le matériel.

Gageons que le xxⁱ^e siècle verra l'orthodontiste reprendre un contrôle total sur son traitement par l'intermédiaire d'une maîtrise des outils qui arrivent à notre disposition. Demain, chaque cabinet pourra, pour chaque patient, analyser, proposer le meilleur traitement, fabriquer les appareils individualisés, rendre les traitements plus courts, assurer un suivi plus précis avec un confort optimal pour le patient.

« On ne subit pas l'avenir, on le fait. »
G. Bernanos